

M. Georges GOOSSE,
Porte-Parole du Comité de
quartier Saint - Léonard
rue Regnier Poncelet, 15

4000 LIEGE

N/Réf.: 2018-10//WD/CQ/SF/CB/101

Liège, le 03 OCT. 2018

Cher Monsieur,

Objet : Stationnement riverains.

L'attractivité de notre Ville n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Aujourd'hui, Liège fournit plus de 100.000 emplois, accueille près de 90.000 élèves et étudiants, offre des services culturels aussi variés que nombreux à des citoyens issus de toute la province, reçoit plusieurs centaines de milliers de touristes par an... Et la liste serait encore longue pour dresser le bilan d'une activité dont les bénéfices vont bien au-delà des frontières communales. Liège assume donc largement son rôle de centre métropolitain.

Néanmoins, un tel rôle ne va pas sans son lot de contraintes pour les Liégeois. Ainsi, j'ai constaté au fil de mes déplacements au sein des Comités de quartier que les habitants rencontraient des difficultés croissantes en matière de stationnement. Des quartiers autrefois relativement épargnés par le phénomène sont aujourd'hui durement touchés par la pression automobile.

C'est pourquoi j'ai proposé au Collège, en sa séance du 13 juillet dernier, de poser un geste fort à l'égard des Liégeois en procédant à la création de près de 800 places de stationnement réservées aux riverains. Cette mesure est en outre couplée à l'acquisition de deux scan cars (un dispositif qui contrôle automatiquement les véhicules en stationnement), afin d'en assurer un contrôle efficace.

Ainsi, dans un premier temps, deux types de mesures vont être prises : d'une part l'extension d'emplacements de stationnement existants et d'autre part la création de nouveaux emplacements, dans les zones déjà couvertes par une zone de stationnement riverain.

Dans votre quartier, cela signifie concrètement la création d'une trentaine de places, situées dans les rues :

- Vivegnis ;
- Place Vieille Montagne ;
- Mosselman ;
- Lamarck ;
- Chéri ;
- De la Résistance ;
- Et du Potay.

Dans un second temps, je souhaite analyser plus finement la répartition de zones riveraines dans les quartiers et les adapter, à chaque fois que cela s'avère pertinent. Je fais donc appel aujourd'hui à votre connaissance du quartier. Je souhaite recueillir vos suggestions, afin de procéder dans les prochains mois à la création d'emplacements supplémentaires, au plus près des besoins réels des habitants.

Vous pouvez me faire parvenir vos suggestions par retour de courrier. Mon collaborateur, Sébastien Fraiture (04/221.81.10), se tient en outre à votre disposition pour toute question relative à ce dossier.

Je reste bien entendu à votre entière disposition et vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Bourgmestre,


Willy Demeyer